

L'ajournement

• (1820)

[Traduction]

L'AGRICULTURE—A) L'AIDE AUX CÉRÉALIERES. B) LES CRÉDITS

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame la Présidente, mercredi dernier, j'ai posé une question très directe concernant le Programme d'aide aux céréaliers d'un milliard de dollars que le premier ministre (M. Mulroney) a annoncé. J'ai demandé si le gouvernement possédait ce million dans ses comptes de cette année.

Les agriculteurs canadiens sont de plus en plus convaincus, et c'est pourquoi j'ai posé cette question, que le gouvernement tarde à les payer parce qu'il ne veut pas trouver cet argent et qu'il n'a pas l'intention de faire ces paiements avant le 1^{er} avril de l'année prochaine, autrement dit, au cours de la prochaine année financière.

Le ministre des Finances (M. Wilson), à qui j'avais posé la question, a refusé d'y répondre. Il l'a passée au ministre de l'Agriculture (M. Wise) qui, lui non plus, n'a pas voulu répondre.

Vu cette absence de réponse, nous sommes contraints d'échafauder des hypothèses. Par exemple, si l'argent avait été disponible, nous sommes sûrs que le ministre des Finances se serait empressé de dire à tout le monde que l'argent était là et que nous n'attendions que la définition de la méthode de paiement avant de le verser aux agriculteurs qui attendent depuis huit semaines. Mais le ministre des Finances a évité de répondre, tout comme le ministre de l'Agriculture. Puisque ni un ministre ni l'autre ne nous a garanti qu'il y aurait un paiement, on peut être certain qu'il n'y en aura pas avant le prochain exercice financier.

Autrement dit, les producteurs devront attendre après le 1^{er} avril et, sachant que le Budget des dépenses n'est adopté que le 24 mai, probablement après mai ou juin avant de recevoir une aide.

Le premier ministre a promis un milliard pendant la campagne électorale de Saskatchewan. A l'époque, ce devait être pour compenser la chute des prix provoquée par la guerre commerciale entre les États-Unis et la Communauté européenne.

Pendant les semaines qui ont suivi, nous avons vu le gouvernement se soustraire progressivement à l'obligation de verser cet argent, si bien que nous ne sommes plus sûrs s'il a toujours l'intention de le verser. Ces semaines ont vu se dérouler un lent processus de désengagement vis-à-vis de l'Ouest.

Tout d'abord, le ministre de l'Agriculture nous a dit que ce n'était pas seulement pour l'Ouest, mais pour tous les producteurs de grains canadiens. Ensuite, il a annoncé que la méthode de paiement retardait le processus, que le dossier n'avancait pas parce que l'on ne pouvait se décider sur la façon de payer. Enfin, on nous a dit que la formule proposée au ministre par le secteur agricole était acceptable, mais que les agriculteurs ne recevraient rien avant la fin de l'année. C'est dans un mois et nous savons maintenant que c'est impossible. Il est impossible que le ministre fasse ce qu'il a dit tout d'abord avant la fin d'octobre, ensuite avant la fin de novembre et maintenant avant la fin de décembre. Les agriculteurs qui ont prêté foi aux paroles du premier ministre en comptant sur une aide cette année seront bien déçus.

Cela revient à dire que beaucoup s'enfonceront davantage dans les dettes. Certains seront acculés à la faillite parce que cet argent tarde à venir. Leurs chances de l'obtenir au cours de l'exercice fiscal actuel sont de plus en plus minces.

• (1825)

Ils ont absolument besoin de cet argent. Sans une intervention rapide, un large secteur de l'agriculture pourrait disparaître. Les céréaliers ont le droit de savoir quelle partie de ce milliard de dollars leur reviendra. On leur a dit que cette aide compensait le contrat d'entretien du CF-18 que l'Ouest a perdu. Les modalités de ce contrat ne seront opérationnelles que dans deux ans. Les agriculteurs devront-ils attendre tout ce temps pour que le milliard de dollars promis aboutisse à certaines mesures? Je donne donc une nouvelle occasion au gouvernement de rassurer les agriculteurs de l'Ouest et de l'Est du Canada en leur disant que cette somme sera mise à leur disposition pour leur permettre de rembourser une partie de leurs dettes actuelles.

[Français]

M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Madame la Présidente, il me fait plaisir de prendre part à cette discussion. J'aimerais surtout profiter de l'occasion qui m'est offerte pour vous donner un aperçu des efforts soutenus que déploie et déploiera le gouvernement canadien en vue de mettre en place un programme équitable d'aide à l'intention des agriculteurs canadiens durement touchés par la guerre des subventions qui fait rage, non seulement au Canada, mais sur la scène internationale également.

Les députés de la Chambre ne sont pas sans savoir que les généreuses subventions offertes par les États-Unis et la CEE ont eu pour effet de faire dégringoler le prix mondial des céréales.

Bien que le Canada ne prenne pas part à cette guerre, ses producteurs de céréales et d'oléagineux ont quand même été pris entre le feu des belligérants.

Le gouvernement du Canada a travaillé avec acharnement sur la scène internationale pour qu'on mette fin à cette pratique déloyale. Et, nécessairement, madame la Présidente, il continuera à défendre énergiquement les intérêts des producteurs sur ce front, jusqu'à ce que le souci de l'équité et le bon sens président de nouveau aux échanges commerciaux entre les pays.

Entre temps, les céréaliculteurs canadiens ont besoin d'une aide spéciale au chapitre des ressources d'autofinancement pour se tirer de cette situation difficile.

Voilà pourquoi le gouvernement s'est engagé à mettre sur pied le programme d'aide le plus important jamais conçu pour les producteurs canadiens.

Son engagement est franc et réel. Il importe toutefois au gouvernement de s'assurer que l'aide sera dispensée avec équité. C'est pourquoi le ministre de l'Agriculture a pris le temps qu'il fallait pour consulter les administrations provinciales et les dirigeants d'organismes agricoles.

Et ces consultations ont porté fruit. En effet, les chefs de file du secteur agricole et le ministre sont parvenus, après deux réunions seulement, à un consensus sur les principes d'une formule de répartition de l'aide.